



ELSP LE MANS

DE QUI SE MOQUE T'ON ?

Ce jour 21 octobre à la surprise générale 3 agents DÉTENTION se retrouvent ESCORTE ce matin. Une erreur ? des maladies ? et bien NON :

Le chef de service ELSP a validé 3 CA et un détachement réserve gendarmerie.

Pendant que les agents de détention sont rappelés en permanence pour couvrir les carences de postes, qu'ils sont même rappelés en 12h !!! Voilà qu'ils doivent palier aux vacances des ELSP !!!

Alors même que cette brigade doit être autonome puisque les directives « **post Incarville** » imposent que les équipages d'extractions et de transfert des détenus ne soient plus mixtes !!!

Et que l'on ne nous dise pas que ce sont des extractions de dernière minute puisque l'une au mois a été programmée il y a plusieurs semaines et que les pompiers ne sont pas appelés en urgence !

Ajoutez à cela un transfert et voilà la détention bel et bien dégarnie !

Cette iniquité a pour effet de supprimer le surveillant dispo ce matin et devra sûrement contraindre un surveillant promenade à siéger à la commission de discipline cet après-midi... soit 2 postes non couverts au final !

Plus de fatigue pour les agents rappelés, plus de stress pour ceux qui sont en détention en sous-effectif Mais des agents ELSP reposés et heureux !!!

DE QUI SE MOQUE T'ON !

Alors que faire face à cette différence de traitements ? À ces passe-droits accordés suivant le service d'affectation !!!

Il est temps que cela cesse !!! Que notre Direction sonne la fin de la récréation et prenne en main ce dossier pour régler avec bon sens et équité les obligations et devoirs de chacun. C'est la seule façon de mettre fin aux conflits internes qui se font jour de plus en plus entre agents de détention et ELSP.

De plus, la doctrine d'emploi est claire (page 10 de la note du 20 février 2025) : « en fonction des ressources locales ... l'autorité de régulation fait part de son impossibilité à mobiliser les ressources suffisantes pour assurer une escorte ... »

Comme sait si souvent et si bien le dire notre Directeur Interrégional : « il faut assumer de ne plus pouvoir tout faire et prioriser ».

Il semble qu'au CP Le Mans Les Croisettes la sécurité en détention n'est pas la priorité de notre Direction et le bien-être des agents une variable ajustable en fonction des équipes !

SLP FO Justice MA Le Mans
Le : 21 / 10 / 2025

